

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | |

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARRAISANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



ANNONCES :

Première insertion 10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc. 3 centins par ligne
Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de leurs instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront davantage d'annonces dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec
ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première } ABONNEMENT
\$1 PAR AN } Empranons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN.

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Indulgence de la Portionnelle accordée à l'église de Ste-Anne de Beaupré et à la chapelle de Notre-Dame de Lourdes à St-Michel de Bellechasse.—Le Révd Père Henri Hudon, supérieur de la Congrégation de Jésus, pour l'Amérique du Nord.—Première Convention Nationale des Acadiens, tenue à Memramcook le 20 et le 21 juillet dernier.—Rapport de M. le Dr J.-C. Taché, député ministre de l'Agriculture pour la Paissance du Canada, constatant que la maladie des bestiaux n'existe pas dans notre pays.

Causerie Agricole : Plantation des arbres.—Section des branches.—Inconvénient de l'épétement.—Traitement des arbres vants.—Mise en place de l'arbre.—Précautions contre les agents atmosphériques.—Opérations de l'enterrement de l'arbre.—Arrosage.—Précautions nécessaires contre les vents.—Précautions à prendre contre les dessèchements de l'écorce.—Epoque de la plantation.

Sujets divers : A nos abonnés.—Délibérations de la Société d'agriculture du comté de Témiscouata.—Du choix des vaches laitières.—La greffe sur les vieux arbres à fruit.—Nourriture des poules pour les faire pondre.—Conservation des outils de la ferme.—Gare au feu.

Bibliographie : Fête nationale des Canadiens-français, célébrée à Québec en 1880, par H.-J.-J.-B. Chouinard, secrétaire-général de la Convention.—Prix du volume : \$1. En vente chez tous les libraires.

Choses et autres : M. Dominique Dasilva, conducteur de travaux au Collège de Ste-Anne.—Culture et fabrication du tabac à St-Jacques-de-l'Achigan.—Danger des fleurs.

Recettes : Le miel employé comme sucre.—Gelée de framboises.—Comment on fait les confitures de tous fruits.

Table des matières du 18e volume de la "Gazette des Campagnes." Nous expédierons cette table à nos abonnés, dans quinze jours.

A nos abonnés retardataires.—Nous prions instamment nos abonnés retardataires de nous faire parvenir dans le cours du mois de juillet ce qu'il nous doivent pour arrérages d'abonnement à la *Gazette des Campagnes*. Nous désirons donner une nouvelle toilette à notre journal avec le 1er numéro de sa dix-neuvième année, et comme ce changement nécessitera une dépense de plus de \$300, on comprendra que nous ne pourrions facilement le faire sans que nos abonnés se fassent un devoir ep nous payer ce qu'ils nous doivent.

A nos abonnés.

En commençant une nouvelle année, qui est la dix-neuvième depuis la date de son existence, la *Gazette des Campagnes* doit à ses bienveillants abonnés et à tous ceux qui s'intéressent si vivement au progrès de l'agriculture dans notre pays, une nouvelle expression de sa reconnaissance pour le passé et de sa bonne volonté pour l'avenir.

Chaque année, nous étions rempli de crainte quant à l'existence de la *Gazette des Campagnes*, car les obstacles que nous avions à vaincre nous paraissaient insurmontables ; cependant nous avions foi dans l'avenir, et nous savions qu'avec de la persévérance nous arriverions au temps où par la force des circonstances notre journal deviendrait indispensable au plus grand nombre de nos cultivateurs qui comprendraient plus que jamais l'utilité de l'instruction agricole.

Les sociétés d'agriculture devaient ouvrir la voie à cette grande innovation, et plusieurs d'entre elles, nous sommes heureux de le dire, nous ont largement secondé dans cette œuvre ; les journaux politiques, toujours si désireux de contribuer au bien-être de la classe agricole, ont largement contribué à établir la *Gazette des Campagnes* d'une manière permanente, en lui faisant connaître à leurs lecteurs par de chaleureuses recommandations et en empruntant de temps à autres quelques uns de ses articles.

Les cercles agricoles que nous voyons avec bonheur s'établir dans un grand nombre de paroisses, nous sont d'un puissant secours par la propagande active qu'ils font en faveur de la *Gazette des Campagnes*. Grâce au zèle des directeurs de plusieurs de ces Cercles agricoles, nous avons pu compter, dans le cours de l'année sur un grand nombre de nouveaux abonnés.

Ajoutant à cela la haute sympathie que la Législature de Québec veut bien accorder à la *Gazette des Campagnes*, nous avons lieu d'espérer que dans un avenir prochain, nous pourrions faire à notre journal

les changements devenus nécessaires pour correspondre à l'encouragement qui nous est donné.

L'Hon. M. Chapleau, Premier Ministre, a promis à quelques députés qui s'intéressent vivement au progrès agricole, une part d'octroi devant nous permettre d'offrir à nos lecteurs, dans le cours de l'année, quelques gravures (vignettes) qui feront de la *Gazette des Campagnes* un journal illustré. Dès que nous serons à même de le faire, nous nous empresserons d'en faire profiter nos abonnés.

Avec le présent numéro, nous aurions voulu renouveler notre matériel d'imprimerie afin de donner à la *Gazette des Campagnes* une meilleure apparence, au point de vue typographique. Nous comptions pour ce'a sur ce qui nous est dû pour abonnement à la *Gazette des Campagnes*. Bien peu de nos abonnés retardataires ont répondu à l'appel que nous leur faisions depuis un mois, dans ce but. Sans ces fâcheux retards, nous aurions pu donner à la *Gazette des Campagnes* une toilette nouvelle et faire les améliorations que veulent et désirent les amis dévoués de notre journal.

Nous ne désespérons pas encore de pouvoir faire ces changements, pour peu que nos abonnés retardataires s'empressent de nous faire parvenir ce qu'ils nous doivent.

REVUE DE LA SEMAINE

Indulgence de la Portioncule accordée à l'église de Ste-Anne de Beaupré et à la chapelle de Notre-Dame de Lourdes à St-Michel de Bellechasse.—C'est avec bonheur que je m'empresse de faire connaître à mes compatriotes, et surtout aux pieux serviteurs de Notre-Dame de Lourdes que notre humble sanctuaire de St-Michel, dédié à la Bienheureuse Vierge Immaculée, vient d'être enrichi de la très-précieuse faveur du grand pardon de Saint-François d'Assise, communément appelé *Indulgence de la Portioncule*. La traduction du Bref pontifical qui suit donne tous les détails nécessaires pour bien comprendre la chose.

Je crois devoir ajouter que la même insigne faveur a été accordée, à la même date et dans les mêmes termes, à l'église de Ste-Anne de Beaupré. Mgr l'Archevêque de Québec a bien voulu favoriser tout particulièrement l'obtention de ces privilèges, et nous lui en devons une profonde reconnaissance.

LÉON XIII PAPE.

Ad futuram rei memoriam

Pour augmenter la piété des fidèles et aider au salut des âmes, puisant avec une pieuse charité dans les trésors célestes de l'Église, Nous accordons à tous les fidèles de l'un et de l'autre sexe qui, vraiment contrits, s'étant confessés et ayant communiqué, visiteront avec dévotion le deuxième jour d'août, chaque année, depuis les premières vêpres (c'est-à-dire, depuis midi du premier août) jusqu'au coucher du soleil, la chapelle publique de la Bienheureuse Vierge Marie de Lourdes, vulgairement dite de Bellechasse, dans le diocèse de Québec, et y prieront Dieu pour la concordance entre les princes chrétiens, pour l'extirpation des hérésies, pour la conversion des pécheurs et pour l'exaltation de notre sainte Mère l'Église, pourvu qu'il ne se trouve pas dans ce lieu ou ailleurs, à la distance

d'au moins un mille, une église de l'Ordre de St-François, ou une autre église ou oratoire public jouissant de la même Indulgence, toutes et chacune des Indulgences dites de la Portioncule, la rémission de leurs péchés, l'exemption des peines temporelles, et tous les privilèges dont jouiraient les fidèles s'ils visitaient en personne avec dévotion et en ce même jour, quelque église des Frères ou des Religieuses du même ordre de St-François: et ce de Notre autorité apostolique, par la teneur des présentes, pour sept ans seulement.

Nonobstant notre règle et celle de la Chancellerie apostolique qui s'opposent à la concession des Indulgences *ad instar*; nonobstant les Constitutions et Ordonnances apostoliques et autres quelconques à ce contraires.

Donné à Rome, auprès de St-Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le dix-septième jour de juin 1881, de notre Pontificat l'an quatrième.

Pour l'Eminentissime

CARDINAL MERTEL.

A. Trinchieri, sub.tituit.

On voudra bien remarquer que l'on peut aller à confesse et faire la sainte communion en sa propre paroisse ou ailleurs à sa commodité, pourvu que l'on se rende ensuite à Notre Dame de Lourdes de St-Michel, ou à l'église de Ste-Anne de Beaupré, pour y gagner les faveurs signalées dans le Bref pontifical.

NAP. LALIBERTÉ, Ptro.

St-Michel de Bellechasse, 26 juillet 1881.

— Le Révd Père Henri Hudon, nommé récemment supérieur général de la congrégation de Jésus pour l'Amérique du Nord, est un ancien élève du collège de Ste-Anne de la Pocatière, et natif de la Rivière-Ouelle, comté de Kamouraska.

C'est le premier jésuite canadien-français qui ait occupé une charge aussi élevée et aussi importante.

Première Convention Nationale des Acadiens.—Nos frères les Acadiens ont noblement rempli le programme qu'ils s'étaient tracé à la grande fête nationale des canadiens-français, célébrée à Québec en 1880: celui d'une convention de délégués nommés par les Acadiens de l'Isle du Prince-Édouard, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, devant se réunir à Memramcook, au mois de juillet dernier, pour s'occuper des intérêts généraux des Acadiens.

En effet, près de 5,000 Acadiens se trouvaient à Memramcook le 20 et le 21 juillet dernier pour prendre part à cette grande manifestation nationale.

Nous aurions voulu donner un compte rendu de cette fête qui restera à jamais gravée dans les annales de la race acadienne et qui occupera, comme le dit le *Moniteur Acadien*, une première place dans l'histoire de son réveil national; mais l'espace nous manque pour cela.

Le premier soin de la Convention fut d'inaugurer ses travaux par un acte qui les mit sous la protection d'en haut. C'est pourquoi le premier jour au matin la foule se rendait à l'église paroissiale de Memramcook pour assister à l'office religieux. Le Révd M.-F. Richard fit le sermon de circonstance. Nous empruntons de ce sermon la dernière partie:

« Coloniser a été l'œuvre par excellence du peuple Acadien et la colonisation de toutes ces provinces est un de ses plus

grands titres de gloire. Sur les bords de la baie de Fundy comme sur les rivages du golfe du Bras d'or, du Miramichi, du St-Jean, de la Baie des Chaleurs, à l'Île Saint Jean comme au Cap-Breton, et au Madawaska; partout les forêts ont été abattues par les bras des Acadiens, et sur ce sol si vaillamment défriché, nous avons imprimé, avec nos sueurs le souvenir ineffaçable de notre génie colonisateur. Restons dans ces nobles traditions, étendons encore le domaine de la patrie. Nous devons faire pour nos descendants ce que nos pères ont fait pour nous, nous emparer de tous ces territoires encore innocents qui doivent appartenir aux plus vaillants. Montrons que ce n'est point un sang appauvri qui coule dans nos veines, et que nous sommes réellement les descendants non dégénérés de ces valeureux colons du 17^e siècle qui ont si bien rempli la mission que la Providence leur avait confiée sur ce continent. Allons dans la forêt, Acadiens, les dangers qui nous y attendent sont moins à craindre que ceux que nous trouvons sur des terres appauvries, dans les séductions des cités, ou sous un ciel étranger. Établissons encore de nouvelles colonies, elles augmenteront notre force, multiplieront notre nombre, rendront de plus en plus sensible aux yeux des autres peuples la nécessité de notre existence, et nous aideront merveilleusement à nous conserver aussi religieux que l'étaient nos pères.

“ Les Acadiens ont été colonisateurs parce qu'ils ont été avant tout agriculteurs. Sans l'agriculture, pas de colonisation vraiment digne de ce nom. Nos pères ont été les premiers Européens qui apprirent au Nouveau-Monde l'art de travailler la terre, et leur réputation comme agriculteurs a survécu à leurs désastres: Nos descendants du premier peuple agricole de ce continent, serons-nous incapables aujourd'hui de comprendre les avantages de l'agriculture? Ah! souvenons nous toujours que le malheur seul a pu obliger nos pères, au siècle dernier, à rompre pour un temps avec cette noble tradition, et que des jours plus heureux doivent nous faire servir de nouveau. La charrue, voilà ce qu'il faut à un Acadien, aujourd'hui comme autrefois. La culture de la terre fera notre force, contribuera puissamment à notre bonheur et montrera au monde que les Acadiens du 19^e siècle aiment toujours à conserver les meilleures traditions des Acadiens des deux siècles précédents.

“ L'éducation, à notre époque, est une arme plus puissante que jamais et tous les peuples la regardent à bon droit comme indispensable à leur existence. Les Acadiens aussi, doivent être animés de ce sentiment; ils l'ont toujours été, d'ailleurs, et il ne le sera jamais permis de le considérer comme un peuple sans éducation. N'ont-ils pas eu, pendant toute l'époque de leur histoire, à se tourmenter pour se procurer la meilleure de toutes les éducations—l'éducation religieuse? Que de sacrifices ne sont-ils pas continuellement imposés pour avoir des prêtres au milieu d'eux, afin de n'être jamais privés de l'enseignement de la Science sans laquelle toutes les autres ne sont rien! Au point de vue de l'instruction religieuse, il nous sera toujours permis de dire avec fierté, que les Acadiens peuvent soutenir avantageusement la comparaison avec les peuples les plus favorisés sous ce rapport. Conservons ce précieux avantage, mais ajoutons-y de plus la connaissance de toutes les sciences qui, à notre époque, constituent l'instruction proprement dite; et à l'éducation religieuse, qui affermit si bien la volonté, dirige si sagement le cœur, conduit si sûrement au vrai but de la vie, ajoutons cette éducation profane qui éclaire l'esprit et rend un peuple capable de prétendre à tous les avantages de la société. Réjouissons-nous, d'ailleurs, Acadiens; ce qui était impossible à d'autres époques, en devient extrêmement facile dans la nôtre. Vous voyez ici un établissement, le collège de St-Joseph, qui a rendu déjà d'immenses services à notre nationalité. Il continuera encore sa mission, encourageons-le de plus en plus, montrons que nous apprécions pleinement le bien qu'il nous fait, et la nécessité de l'instruction. Il y a encore d'autres établissements dans les différentes provinces, soutenons-les, et nous assurerons partout un de nos plus précieux intérêts.

“ Voilà, chers frères, les considérations qui se présentent à mon esprit en ce grand jour. Elles partent d'un cœur acadien, et je le sais, elles trouveront un généreux écho dans le cœur de tous mes compatriotes. Nous continuerons de chercher le vrai bonheur dans la religion, qui a eu sur notre caractère national une si heureuse et si puissante influence. Nous serons toujours fidèlement attachés à nos nobles traditions religieuses et nationales. Nous aurons pour notre sainte religion le grand amour que lui ont toujours porté nos pères, et nous conserverons avec un soin jaloux toutes leurs traditions—leur belle langue comme toutes les touchantes coutumes qu'ils nous ont laissées, et puisque la colonisation, l'agriculture et l'éducation sont les

trois plus puissants moyens d'atteindre ce but, nous fonderons partout des colonies, nous encouragerons leurs fondateurs, et nous les soutiendrons généreusement. Nous cultiverons nos terres avec un plus grand soin, nous perfectionnerons notre culture, et cette occupation, qui a été celle de nos pères, sera toujours en honneur parmi nous. Enfin, nous ferons donner à nos enfants une grande et forte éducation, et, plus heureux que nous, ils seront dans l'avenir capables d'assurer le triomphe pacifique et complet de la cause acadienne, désormais sauvée du naufrage. Daigne le Seigneur protéger son peuple, et Marie protéger ses enfants.”

Nos compatriotes canadiens français étaient dignement représentés à cette fête par Sir Hector Langevin, ministre des Travaux Publics, et son fils; M. J. P. Rhéaume, président de la Société St-Jean-Baptiste de Québec; M. H. J. J. B. Chouinard, secrétaire de la Société St-Jean-Baptiste de Québec; M. le Dr N. F. Dionne rédacteur du *Courrier du Canada*; M. l'abbé Théophile Montminy, curé de St-Agapit de Beauvillage; M. l'abbé H. Suzor, curé de Nicolet; M. l'abbé F. E. Couture, préfet des Études au Séminaire de Rimouski; M. l'abbé F. Gaudet, directeur du Collège de l'Assomption; M. Jodoin, rapporteur du *Monde* de Montréal, et M. Bernier rapporteur du *Quotidien* de Lévis.

La maladie des bestiaux n'existe pas en Canada.—Un reporter du *Free Press* d'Ottawa, en une entrevue avec le Dr Taché, le député ministre de l'agriculture au sujet des réglemens relatifs à l'importation en Canada des bestiaux américains. En réponse à une question à propos de la maladie des bestiaux, le Dr Taché a dit: Je suis en mesure de contredire les rapports publiés dans la presse américaine, et de dire qu'aucune des maladies mentionnées dans l'arrêté du conseil du gouvernement anglais n'existe dans la puissance du Canada. A propos de l'importation des bestiaux en Angleterre, il est parfaitement inutile pour les commissaires récemment nommés, d'essayer à convaincre le gouvernement anglais qu'il est possible de transporter le bétail de l'ouest sans danger d'infection, ou qu'il n'y a point de maladie sur les bestiaux dans l'ouest. La “pleuro-pneumonie,” existe dans l'ouest, bien qu'elle n'y soit pas aussi grave que dans l'est. Depuis que le gouvernement anglais a exigé par un règlement que les bestiaux fussent tués immédiatement après leur débarquement en Angleterre, les américains ont vainement essayé de le persuader que l'importation libre des bestiaux peut être permise sans danger, et ils ne réussirent pas davantage à l'avenir.”

Le reporter ayant demandé quels étaient les réglemens relatifs au transport des bestiaux américains en Canada, M. Taché a répondu:

“ On permet le transport des bestiaux américains de l'ouest en destination de l'est par le chemin de fer Southern, sujet à certaines restrictions. Le bétail est inspecté deux fois; premièrement, au port d'entrée; secondement, à l'endroit de sortie, pour constater qu'il n'y a pas d'animaux malades dans les trains. Les churs dans lesquels les bestiaux sont transportés sont marqués et numérotés, et l'on n'en permet pas l'emploi pour une autre fin. Les bestiaux sont sous la surveillance de conducteurs nommés par le département de l'agriculture. Le transport sur le territoire canadien du bétail de l'est à l'ouest est strictement défendu.”—*Le Canadien*.

CAUSERIE AGRICOLE

PLANTATION DES ARBRES. (Suite.)

Section des branches.—Si, par suite d'accident, on est obligé d'enlever une certaine quantité de racines, il faudra enlever des branches dans la même proportion. Lorsqu'on plante des arbres d'assez fortes dimensions, on pourra même, pour assurer la reprise, retrancher une certaine quantité de branches; de cette manière, les racines ayant moins à nourrir, leur travail est moins pénible, et si la sève qu'elles procurent à l'arbre est abondante, elle aidera bientôt au développement des nouvelles branches. Toutefois, il faut être très modéré dans cette opération et y apporter un grand discernement. Il vaudrait mieux laisser quelques branches en plus au moment de la plantation que de faire des plaies en trop grand nombre et trop fortes, qui serviraient à la perte de la sève. Seulement on suivra la végétation, et, au fur et à mesure qu'elle se manifestera, on pourra enlever en totalité ou en partie les branches dans lesquelles on verra que la sève se porte difficilement.

Inconvénient de l'étiement.—Il est une opération des plus fâcheuses qu'on fait subir aux arbres en ligne: c'est celle qui consiste à supprimer la partie supérieure de la tige, autrement dit à couper la tête des arbres que l'on plante. Cette opération a pour résultat de faire qu'au point de vue de section il se développe plusieurs branches, et qu'au lieu d'avoir des arbres qui s'élèvent, on en a qui s'étalent. Les partisans de cette méthode prétendent que c'est le seul moyen d'obtenir d'une manière certaine la reprise de l'arbre, parce que la sève, ne pouvant parvenir que difficilement à l'extrémité de la tige de l'arbre, celle-ci ne tarde pas à mourir.

La chose peut se pratiquer toutes les fois qu'on suivra le mode d'opérer qui consiste à enlever toutes les jeunes branches dont est garnie la tige de l'arbre, de sorte qu'il ne reste plus que le bouton terminal pour appeler la sève qui, trouvant sur son parcours des issues produites par les plaies faites par la section de ces jeunes brindilles, ne peut arriver à cette extrémité d'où, au reste, l'appel n'est pas assez fort. Mais si, au lieu d'agir ainsi, on avait soin de laisser ces brindilles, au moins en grande partie, en retranchant seulement celles qui sont trop longues, on verrait bientôt la sève appelée successivement par les bourgeons de ces jeunes branches suivre ces divers échelons et porter la vie dans toute la tige. Ces brindilles sont des plus nécessaires à la bonne conformation de l'arbre. Elles arrêtent la sève pendant quelque temps, et la croissance, au lieu de se faire seulement en longueur, se produit aussi en grosseur. Nous regardons l'existence de ces brindilles comme tellement utiles que, si elles n'existaient pas, nous conseillerions de faire des incisions au-dessus des bourgeons latents qui, le plus souvent, se trouvent sur la tige, pour les obliger à se développer.

Traitement des arbres verts.—Lorsqu'il s'agit d'arbres verts, qui puisent une partie de leur nourriture dans l'air, il faut ne couper que les branches endommagées.

Mise en place de l'arbre.—L'arbre étant ainsi préparé, il reste à le mettre en place.

Il faut d'abord s'assurer que le trou n'est pas trop profond, afin que les racines ne soient pas trop éloignées de la surface et puissent facilement recevoir l'air qui leur est nécessaire. On n'enterrera donc l'arbre que de quelques pouces au-dessus du collet, en tenant compte toutefois de l'affaiblissement qui devra se produire dans les terres remuées. Cette recommandation est surtout essentielle pour les arbres verts, qui ne peuvent, dans la transplantation, souffrir d'être enterrés beaucoup plus qu'ils ne l'étaient auparavant.

Précautions contre les agents atmosphériques.—L'arbre avant d'être déplacé, était, là où il existait, soumis à certaines influences atmosphériques; suivant l'exposition à laquelle il se trouvait, il recevait plus ou moins directement l'action des agents extérieurs: de l'air, du vent, du soleil, qui l'ont fait se développer dans de certaines conditions dont il faut tenir compte, en le plantant autant qu'on le peut dans des conditions analogues. Si cependant cela était impossible, il faudrait prendre des mesures pour que l'arbre ne souffrit pas de son changement. Ainsi, lorsqu'un arbre provient d'un pays plus chaud que celui où on le transporte, on devra pendant l'hiver l'abriter quelque peu, afin qu'il s'habitue graduellement à son nouveau climat. Si, au contraire, il provient d'un pays plus froid, il sera utile de le garantir pendant quelque temps des rayons trop ardents du soleil, et cela devra même avoir lieu lorsque, sous le même climat, on changera l'arbre d'exposition. C'est souvent pour ne pas avoir tenu compte de ces influences diverses qu'on a vu des arbres, transplantés avec le plus grand soin, périr au bout de peu de temps.

Il arrive que des arbres, par suite de leur position primitive, se trouvent déformés, s'ils ont reçu l'air, la lumière, la chaleur plus d'un côté que de l'autre, et que par suite, de ce côté, ils se soient plus développés; lors de la transplantation, il faudra placer ces arbres de telle sorte, que ce soit le côté souffrant qui soit dans les conditions les plus favorables à son développement. On devra même affaiblir le côté le plus vigoureux au moyen de retranchements de branches, pour que, la sève se portant là moins que de l'autre côté, l'équilibre finisse par se rétablir.

Opérations de l'enterrement.—Ceci bien compris, on met l'arbre dans le trou au fond duquel on a laissé, comme nous l'avons dit, quelques pouces d'épaisseur de terre ameublie. Sur cette terre on étend les racines, en leur donnant autant que possible la position qu'elles avaient avant l'arrachage, et en les plaçant de telle sorte que les sections reposent sur la terre. Puis on les couvrira de terre bien meuble que l'on aura soin de faire pénétrer entre elles de manière qu'il ne reste pas de vides et qu'elles soient bien étendues. On tassera cette terre au fur et à mesure, pour la faire adhérer aux racines, et ainsi on n'aura pas besoin, comme on le fait généralement, de soulever l'arbre, de le secouer, puis de le refouler pour faire entrer la terre, ce qui a souvent l'inconvénient d'écorcher les racines, même de les casser et souvent de leur faire prendre une mauvaise position.

Arrosage.—L'habitude de marcher sur la terre ne vaut pas mieux. Du reste cela devient inutile lorsqu'on a placé les racines et la terre, ainsi que nous l'avons indiqué. On peut et même on doit, pour aider

à la pénétration de la terre, arroser au fur et à mesure qu'on en a mis une couche, puis terminer par un mouillage abondant. A ce sujet, nous devons encore signaler une faute que l'on commet assez généralement. Lorsqu'on arrose, on verse de l'eau près du tronc; c'est un tort. L'arbre, comme nous l'avons dit plus haut, se mourrit par l'intermédiaire des spongiolles du chevelu; or, ce chevelu est ordinairement placé à l'extrémité des grosses racines; c'est donc près d'elles qu'il faut verser l'eau. Ce n'est pas à dire pour cela qu'il ne faille pas en mettre ailleurs; le mieux est d'en mettre partout où l'on sait que sont les racines.

Il faut cependant prendre garde de trop arroser, le trop d'humidité pouvant occasionner le développement de la pourriture. Il ne faut pas non plus que l'eau soit trop froide, sans quoi les racines se trouvent saisies, et il peut en résulter une maladie. C'est pour cela qu'il importe de laisser l'eau pendant quelque temps à l'influence de l'air ambiant, pour qu'elle en prenne la température.

Le mieux est aussi d'arroser avec un arrosoir. On répand ainsi l'eau plus également; puis la terre est moins tassée, et on fait l'opération à plusieurs reprises pour donner à l'eau le temps de s'infiltrer. Arroser par une trop grande chaleur est imprudent, les rayons du soleil, en absorbant l'eau, produisent une brûlure qui peut faire périr la plante. C'est pour cela qu'en été il faut choisir le matin ou le soir.

Il est donc très-nécessaire de savoir arroser convenablement et à propos; aussi a-t-on raison de répéter souvent que l'arrosage est une des grandes difficultés de la science horticole.

Précautions accessoires contre les vents.—Voilà notre arbre en place; il s'agit d'en assurer la reprise.

Si l'arbre est exposé à être secoué par les vents, il faut avoir soin de le maintenir à l'aide de piquets (tuteur) ou de fils de fer, de telle sorte qu'il ne soit pas sans cesse ébranlé, sans quoi la terre ne pourrait jamais adhérer aux racines. Plusieurs moyens ont été proposés pour maintenir les arbres; mais, aucun n'étant bien satisfaisant, nous ne croyons pas devoir les citer.

Contre les dessèchements de l'écorce.—Lorsque la plantation est faite au printemps, il arrive souvent qu'au commencement de l'été l'écorce est desséchée et qu'alors la sève ne peut plus monter. Pour obvier à cet inconvénient, souvent causé par une longue sécheresse, il importe, le matin, de mouiller l'arbre entièrement. Pour empêcher que cette influence pernicieuse ne se fasse sentir sur la tige, quelques arboriculteurs ont employé un moyen qui nous paraît avantageux. Il consiste à entourer l'arbre de paille, de mousse ou de toute autre substance pouvant conserver l'humidité, enveloppée dans une toile grossière; on arrose cette couche et on entretient ainsi une fraîcheur constante et protectrice. Mais il faut avoir grand soin que cette couche ne soit pas trop épaisse, et ne touche pas à la tige de l'arbre; sans quoi, l'air ne pouvant circuler entre ces deux corps, sous l'influence de l'humidité et de la chaleur, la substance pourrait entrer en décomposition et faire pourrir l'écorce de l'arbre.

Il est un autre moyen bien simple qui peut servir pour les arbres de petites dimensions. Il consiste à

délayer trois quarts de bouse de vache avec un quart de terre franche, de manière à former une espèce de bouillie que l'on applique à l'aide d'une brosse sur les branches et la tige, de manière à former une couche de quelque épaisseur; la rosée qui s'y dépose pendant la nuit la pénètre et entretient la fraîcheur sur l'écorce pendant le jour.

Epoque de la plantation.—Bien qu'on puisse, à la rigueur, planter en tout temps, il est cependant des époques qui sont choisies de préférence: ce sont l'automne et le printemps, lorsque la sève a fini son travail et avant qu'elle reprenne son cours. L'automne doit être adopté pour les terrains secs et le printemps pour les terrains humides.

Toutefois pour les arbres verts, en général, il est essentiel de faire la plantation lorsqu'ils sont en végétation. Il résulte de ce que nous venons de dire que les époques de plantation ne peuvent être fixées d'une manière invariable. Elles devront être avancées ou retardées suivant la marche des saisons.

Nous croyons devoir recommander comme préférable la plantation d'automne; à cette époque les pluies entretiennent une humidité favorable, la terre se tasse sous leur action, et lorsque arrivent les beaux jours, l'arbre est tout prêt à en profiter.

Au printemps, au contraire, il règne souvent des vents d'est qui dessèchent tout; la nature souffre; les arbres nouvellement plantés sont tourmentés, et si l'on ne peut leur donner les soins les plus grands et les plus suivis, ils ne tardent pas à succomber.

Société d'agriculture du Comté de Témiscouata

A une assemblée des directeurs de la Société d'agriculture du comté de Témiscouata, tenue au Palais de Justice, en la paroisse de l'Isle-Verte, le six juillet 1881, suivant ajournement, à 10 heures A. M., à laquelle assemblée, sont présents: MM. Napoléon Rionx, V. P., Bélone St-Pierre, Antoine Côté fils, Joseph Dubé, Soter Chouinard, J.-Bte. Côté et Honoré Caron, directeurs.

M. Bélone St-Pierre propose, secondé par M. Joseph Dubé, que le Règlement passé le quatre mars 1879, fixant le lieu de l'exhibition alternativement à St-Arsène et l'Isle-Verte, soit annulé et que l'exhibition cette année, ait lieu à St-Epiphan, le 6 septembre prochain. Cette motion étant mise aux voix est adoptée sur la division suivante: Pour: MM. B. St-Pierre, Joseph Dubé, A. Côté, Soter Chouinard et H. Caron; contre: J.-B. Côté.

Sur motion de M. Soter Chouinard, secondé par M. Joseph Dubé, que M. R. Fortin et M. Benoit Déchéne de St-Alexandre soient nommés Juges du Concours.—Adoptée.

M. J. B. Côté propose, secondé par M. Honoré Caron que les prix mentionnés en la liste des prix annexée au livre des listes, page 51, telle qu'amendée soit approuvée.—Adoptée.

M. J. B. Côté propose, secondé par M. S. Chouinard, que le Secrétaire-Trésorier soit autorisé à acheter de M. Proulx; imprimeur, 50 exemplaires du Traité sur la culture du tabac par Ls.-N. Gauvreau scr., pour être distribués aux membres de cette Société.—Adoptée.

G. H. Deschênes scr M. P. P., propose, secondé par M. Lathus Pelletier, que des remerciements soient votés à Ls.-N. Gauvreau, scr., Secrétaire-Trésorier de cette Société, pour les services qu'il a rendus à la culture du tabac par la publication et la distribution de son traité sur cette culture.—Adoptée.

M. Deschênes propose, secondé par M. Lathus Pelletier, que les procès-verbaux de cette assemblée soient publiés sur les journaux suivants: le Canadien; le Quotidien; l'Electeur et la Gazette des Campagnes.

Ls.-N. GAUVREAU,

Secrétaire-Trésorier

Du choix des vaches laitières.

Une découverte remontant à 1840, et produite sous le nom des frères Guénon, est venue déterminer d'une manière locale et plus précise les moyens de reconnaître à certains signes les vaches dont le rendement en lait est le plus considérable, quelle que soit d'ailleurs chez elles la qualité de ce produit.

Voici quels sont ces signes, qu'on nomme *épis* ou *écussons* :

Au pis de toutes les vaches est tracé un dessin partant de dessous le ventre, au-delà des deux premiers trayons, se prolongeant entre eux tous, remontant au-dessus du pis et atteignant même quelquefois la vulve et la queue. Ce dessin, tracé par la nature, est formé d'un poil plus fin que celui du reste du corps, et ayant une direction contraire à celle de ce dernier ; il remonte au lieu de descendre. Il paraît que l'organe laitier est recouvert de cette enveloppe exceptionnelle afin que le lait ne puisse filtrer extérieurement ; c'est par le développement plus ou moins grand de l'enveloppe qu'on apprécie, dans le même sens, celui de l'organe lui-même.

On peut donc d'après cela, sans risque de se tromper, décider que, si les épis ou écussons de poil remontant sont grands et d'une forme régulière, l'organe lacté l'est aussi, et de là le produit inférieur. Les épis formés d'un poil court et soyeux, se prolongeant parallèlement les uns aux autres, sont les meilleurs ; les épis d'un poil gros et hérissé sont toujours la marque distinctive des vaches mauvaises laitières ; il en est de même de ceux qui sont longs et irréguliers, parce qu'ils indiquent une grande fuite de lait. Quant aux vaches qui ont un défaut de contre poil dans l'épi, quelle qu'en puisse être la direction, comme par exemple du poil descendant contre celui qui remonte, elles annoncent un produit médiocre.

Avant la découverte des frères Guénon, on appréciait les vaches aux signes suivants, souvent trompeurs : On recherchait les signes de race dans la vache : ainsi, la poitrine large, les reins également larges, les jambes de derrière plus écartées que celles de devant, la peau mince et se détachant parfaitement, le cou mince et représentant une lame de couteau, le pis très gros, les mamelons espacés et disposés comme quatre grosses bouteilles. A tout cela on ajoutait : un poil court, fin et brillant, les veines abdominales saillantes et noueuses ; enfin, deux faux trayons.

Comme nous venons de le dire, les éleveurs ou acheteurs étaient souvent trompés dans ces marques qu'ils exigeaient, car ils recherchaient par là plutôt la constitution d'un taureau que celle d'une vache laitière, comme si les vaches de toutes conformations ne pouvaient pas avoir la facilité de produire du lait en abondance. En effet, il ne faut pas s'y tromper, ce sont souvent les plus mal faites, les plus laides, qui en produisent le plus. Cependant on doit préférer celles qui joignent à un dessin bien conformé une constitution convenable ; mais il faut avant tout y trouver le signe des frères Guénon.

Avec ce signe, on peut reconnaître les bonnes vaches laitières ; il y a même mieux que cela : on peut prévoir aussi dans les jeunes vaches de huit jours, dans celles de un à deux mois surtout, le rendement en

lait. Il suffit d'étudier avec soin cette chose si importante.

Lu greffe des vieux arbres à fruit.

Un horticulteur conseille de ne jamais arracher les vieux arbres à fruit qui ne produisent plus, dans le cas, bien entendu, où les racines sont saines ; il faut alors couper dans la terre les troncs au niveau du collet des racines et poser en fente ou en couronne deux, trois, quatre greffes des variétés que l'on préfère. Ce système peut être avantageusement appliqué aux pommiers ou cerisiers devenus stériles.

Lorsque les greffes ont été placées de la manière indiquée ci-dessus, il faut avoir soin de couvrir les plaies des troncs avec de la cire à greffer ou de la terre grasse ; on rehausse ensuite les greffes avec de la terre, en ne laissant hors de terre qu'un ou deux yeux.

Nous ne saurions trop engager les propriétaires de vergers à se livrer à quelques expériences sur ce mode de greffer, car ce serait, magnifiquement de rajeunir les vieux arbres. Si l'on pouvait en faire autant pour l'homme ! que de greffes on placerait !

Nourriture des poules pour les faire pondre

On fait sécher au four, à une chaleur de 35 à 40 degrés, des écorces de graines de lin ; puis on les met dans un moulin quelconque, même dans un moulin à café, ou bien on les broie avec un pilon, de manière à en obtenir une sorte de farine grossière ; et on fait bouillir cette farine dans une quantité d'eau suffisante pour la bien délayer ; on ajoute du son de blé. Il faut même poids de chacune de ces deux substances, que l'on pétrit ensemble afin d'en former une pâte assez ferme pour permettre d'en faire de petites boules de la grosseur d'une fève. Ces boulettes sont données en nourriture aux poules, qui doivent être tenues chaudement pendant l'hiver.

Conservation des outils de la ferme.

Le cultivateur ne doit pas perdre de vue que l'économie est une partie essentielle au succès de la ferme. Il doit chercher à utiliser les petites choses que trop souvent on laisse se perdre, car celles-ci le conduisent sûrement au bien-être, à la richesse même.

En effet, une poignée de paille donne deux poignées de fumier, qui donnent une poignée de grain, comme le dit un agronome célèbre. Aucun des déchets de l'exploitation ne sera donc laissé sans application, depuis les infimes paillettes du battage des grains jusqu'aux moindres déjections animales. Il en doit être ainsi pour l'emploi du temps. L'époque de la fenaison, où l'on a compté sur le beau temps et le mauvais temps demande à être employée sans perte de temps. Ainsi, dans une grande ferme où l'on emploie plusieurs attelages, il y aurait économie de temps si l'on disposait les voitures de manière à ce qu'il y en eût toujours quelques-unes sur le chemin, de manière à ce que rendu à la grange on n'ait pas à attendre pour le déchargement du foin.

Si d'un côté le cultivateur ne doit rien laisser se perdre, il doit de l'autre vouer tous ses soins à ce qu'il

possède. Sous ce dernier rapport il existe encore beaucoup d'abus. C'est ainsi que les harnais sont généralement pendus dans l'écurie, derrière les animaux auxquels ils doivent servir. Il en résulte que les émanations des écuries et de leurs habitants se condensent sur eux, et corrodent le cuir dont ils sont recouverts. D'où il résulte des crevasses, hâtant la décomposition du cuir. Il y aura donc profit à déposer tous les objets du harnachement en cuir dans un endroit spécial, ni trop sec, ni trop humide; ensuite de graisser, une ou deux fois par an, les harnais avec de l'huile de poisson.

Les instruments et outils sont également mal conservés et peu soignés. On les laisse le plus souvent exposés à l'air libre, à toutes les intempéries des saisons. Les faucheuses ou moissonneuses, chaque fois que l'on revient du champ, devraient être mises à l'abri du soleil et de la pluie. Un cultivateur soigneux les rentrera sous un hangar et leur donnera tous les soins de propreté et d'entretien. On fera laver à grande eau tous les instruments d'agriculture à chaque fois qu'on n'en aura plus besoin; et il convient ensuite de les faire imbiber d'huile de lin cuite; on ne se bornera pas seulement au bois, on enduira aussi le fer, afin de le prémunir contre la rouille. Chaque fois qu'on s'apercevra qu'ils sont brisés, on fera faire les réparations nécessaires, sans attendre le moment où l'on devra s'en servir de nouveau. Qu'on se souvienne, avec le bonhomme Richard, que faute d'un clou le cavalier fut perdu.

Sous ce dernier rapport on n'est pas toujours non plus à l'abri de reproches, et c'est souvent à cela qu'il faut attribuer le besoin de faire de fortes réparations à des machines n'ayant que peu de service. Nous ne prendrons pour exemple que les machines à battre. C'est ainsi qu'il arrive parfois que ces machines ne restent pas d'aplomb. Plusieurs parties de l'instrument s'usent alors inégalement, et, de fil en aiguille, le tout se détraque. Il aurait fallu les mettre d'aplomb, et avec cette petite précaution on aurait prévenu la mise hors de service de la machine, ainsi que l'augmentation de résistance à vaincre par les moteurs qui en résulte.

On voit que ce n'est pas en vain que nous appelons l'attention sur ce sujet, et nous le répétons: les soins dans les petites choses dispensent d'ordinaire de pourvoir à de plus grandes.

Gare au feu.

Nous conseillons au lecteur de lire le petit bout de loi que voici:

"2. Nul ne mettra le feu à, ou ne fera brûler aucun tas de bois, de branches ou de broussailles, ni aucun arbre, arbuste ou autre plante situés ou abattus dans la forêt, à une distance de moins d'un mille de la forêt, ni à aucune terre légère, terre noire, tronc d'arbres, abattis et autres bois, en aucun temps de l'année, pour aucune cause, ni prétexte que ce soit, excepté pour les fins de défrichement des terres, et dans ce dernier cas, seulement, entre le premier de septembre et le premier de juillet."

Ainsi, du premier juillet au premier septembre, l'interdiction est absolue, et la loi veut par cette interdiction protéger non seulement les forêts, mais

aussi les champs cultivés, les récoltes, les habitations, etc.—*L'Union des Cantons de l'Est.*

Au prochain numéro, nous publierons en entier le texte de cette loi.

Bibliographie.

Fête nationale des Canadiens-français, célébrée à Québec en 1880, par H. J. J. B. Chouinard, secrétaire-général de la Convention.

Tel est le titre d'un magnifique volume que nous venons de recevoir et qui devra longtemps nous rappeler le souvenir de la grande fête nationale qui eut lieu à Québec l'an dernier. Aucun des détails de cette fête mémorable n'a été oublié. L'auteur de ce volume n'a rien épargné pour rendre ce volume des plus intéressant; il visait plutôt à accomplir une œuvre patriotique qu'à faire de cette publication un objet de spéculation. Nous ne pouvons mieux lui en témoigner notre reconnaissance qu'en achetant ce volume qui ne coûte qu'une piastre et que l'on peut se procurer chez tous les libraires.

M. J.-N. Duquet, de Québec, a largement contribué à assurer la publication de cette œuvre nationale, par une propagande active pour la vente de ce volume dans nos principales villes. M. Duquet a lui-même surveillé l'impression de ce volume imprimé par M. Augustin Côté, propriétaire du *Journal de Québec*, et qui ne laisse rien à désirer sous le rapport typographique.

Nous ne saurions mieux recommander cette publication à l'attention de nos lecteurs qu'on citant ce qu'on dit M. l'écrivain de *L'Echo d'Iberville*:

On peut créer une œuvre nationale de bien des manières. La forme n'y fait rien; le point essentiel, c'est qu'on atteigne toujours le même but: servir—au point de vue moral ou matériel—non-seulement un parti, une secte, un groupe, mais la nation toute entière.

Il accomplit une œuvre nationale, cet homme d'état qui fait briller son pays par la sagesse des institutions et des lois qu'il lui donne.

Il fait une œuvre nationale, cet artiste inspiré qui, pour le sauver de l'oubli et de l'ingratitude, retrace les traits d'un héros personnifiant toute sa race.

Aujourd'hui nous voulons parler d'une œuvre nationale sous la forme d'un livre publié par M. H. J. J. B. Chouinard, le secrétaire général de la convention nationale de 1880.

Ce livre est intitulé: *La Fête Nationale des Canadiens-Français célébrée à Québec en 1880*. Il contient le compte-rendu officiel de la grande manifestation patriotique de Québec.

Personne n'a perdu le souvenir de ces belles démonstrations des 24, 25 et 26 juin 1880, qui réunissaient dans les murs de la vieille capitale toute la grande famille canadienne-française.

Nos nationaux étaient accourus des quatre points cardinaux, de l'Acadie, de tous les points de la Province de Québec, du Manitoba et des Etats-Unis pour affirmer hautement leur foi et leur nationalité. Ils se pressaient avec bonheur autour de l'étendard commun—la bannière de St-Jean-Baptiste—et juraient amour et fidélité à leur patrie bien-aimée, le berceau de leur jeune et rayonnante nationalité.

"Quand on songe, dit l'auteur dans sa préface, à l'enthousiasme indescriptible qui a marqué chacune des heures de ces magnifiques journées; quand on se rappelle le caractère imposant, la splendeur inusitée des fêtes, et pardessus tout la valeur incontestable de ce que nous pouvons appeler la partie intellectuelle de la démonstration, l'on se prend à souhaiter que des mains pieuses aient recueilli, pour les transmettre à la postérité, toutes les œuvres closes dans notre grande manifestation nationale de 1880."

Choses et autres.

Travaux au Collège de Ste-Anne.—C'est par erreur que nous avons annoncé que M. Antoine Dasilva était le conducteur des travaux qui se font actuellement au Collège de Ste-Anne, car c'est M. Dominique Dasilva, bien connu dans la ville de Québec, qui en a la direction.

—M. F.-A. Foucher, de la société "F.-A. Foucher & Cie," planteurs de tabac à St-Jacques de l'Acadigian était à Montréal

le 29 juillet, en route pour les Etats-Unis. Le but de son voyage est de visiter les différentes plantations de tabac du Connecticut, du Massachusetts et de l'Etat de New-York, afin de compléter la somme de connaissances nécessaires à leur entreprise.

— Un grand plaisir à la campagne, c'est de cueillir des fleurs et d'en faire des bouquets. Avec quelle volupté on plonge le nez dans ces touffes odorantes, on aspire les émanations parfumées! Malheureusement, ce plaisir n'est pas toujours sans inconvénients et sans danger, témoin le rapport fait par un médecin à l'une des sociétés savantes de Paris.

Il fut appelé dans le voisinage de cette ville pour donner ses soins à plusieurs jeunes filles atteintes de névralgies violentes. Les douleurs se calmèrent à la suite d'évacuations nasales, mais l'étonnement du médecin fut extrême en remarquant dans ces évacuations, examinées avec soin, des larves de différents insectes. Il fit des questions et apprit que les jeunes malades, avaient aspiré avec passion les bouquets qu'elles avaient cueillis. Son attention se trouva dès lors excitée.

Il est, en effet, à remarquer, que sur les fleurs des champs ou des jardins vivent des larves nombreuses et tellement petites qu'on peut à peine les apercevoir, et puis se donne-t-on la peine d'examiner les fleurs quand on s'est hâté d'en respirer les odeurs suaves?

Le fait méritait d'autant plus d'être signalé que chez l'une des plus jeunes malades les névralgies persistaient avec des redoublements de douleur. Le médecin fut obligé de recourir à un remède énergique. De nouvelles évacuations nasales se produisirent, et on y recouvrit des larves qui avaient persisté au premier traitement.

De ce récit on doit conclure non pas qu'il faut se priver d'un plaisir très-grand, mais qu'il faut le prendre avec prudence et réserve.

RECETTES

Le miel employé comme sucre.

Comme il a été dit souvent dans ce journal, tous les habitants des campagnes devraient avoir quelques ruches qui ne coûtent rien et dont le miel leur rendrait de grands services, car il est possible de l'employer à toutes sortes d'usages puisqu'il est facile de faire disparaître le goût particulier qui n'est pas désagréable, lorsqu'on le mange à la main, mais qui présente des inconvénients lorsqu'on l'emploie soit dans des confitures ou autres préparations de même genre, soit au sucrage des vins pour lequel il ne réussirait pas bien en s'en servant à l'état normal. Voici donc comment il faut procéder :

On fait fondre le miel à une chaleur donnée, on l'écumé et on le clarifie; on y plonge ensuite à cinq ou six reprises un gros clou ou un morceau de fer qu'on fait rougir au feu autant de fois qu'on le plonge dans le miel; enfin, on y met une cuillerée d'eau-de-vie par chaque pinte de miel. Ce procédé enlève complètement au miel sa saveur naturelle, ce goût aromatique qui le fait rejeter pour les usages culinaires. Dans cet état, il peut être employé dans les mêmes conditions que le sucre et il coûte moins cher.

Gelée de framboises

Prenez une livre de framboises bien fraîches et une demi-livre de gadelles blanches. Ecrasez-les et les passez au tamis. Faites cuire ce jus dans trois quartiers de sucre brut ou cassé et laissez-le bouillir jusqu'à ce qu'il soit en gelée.

Comment on fait les confitures de tous fruits.

On épluche convenablement les fruits suivant leur espèce, on les met dans des pots de faïence mince ou dans des vases de verre cylindriques, des bocaux, par exemple; on répand sur chaque rangée de fruits une couche de sucre râpé plus ou moins épaisse selon leur dimension. Les récipients ainsi préparés sont

placés debout dans un chaudron contenant de l'eau, de façon toutefois, que cette eau ne puisse pas atteindre le fruit. La cuisson se fait, soit au four après la sortie du pain (c'est la meilleure manière), soit sur un feu clair maintenu, autant que possible, à la température nécessaire pour avoir un bouillon modéré, mais constant. La confiture cuite, on la retire et, on la couvre seulement trois à quatre jours après; on dépose ensuite les pots dans un local exempt d'humidité.

INSTRUMENTS ARAIRES A VENDRE.

Charrues de différents modèles et de différents prix. Trains auxquels on peut attacher toutes sortes de charrues-cultivateurs et des arrache-patates.

Herses circulaires faisant deux fois plus d'ouvrage que les autres.

Herses en fer, en trois et quatre sections.

Semoir Vessot, avec herses, rouleau et appareils pour semer la graine de mil.

Cultivateurs à un ou deux chevaux, ainsi que sardeurs pour jardins, et leurs accessoires.

Faneuses, les célèbres "Toronto" de Whiteley.

Moissonneuses, "Toronto," de Whiteley, Faneuses, à un cheval.

Barattes, de Blanchard. — Manipulateur mécanique pour travailler le beurre.

Arrache-souche. — Cribles ordinaires. — Cribles pour séparer toutes espèces de grains.

Semoirs à graines de jardin. — Charrettes à foin. — Tombeaux écossais. — Camion de Magasin. — Bronettes. — Houe ou pelle à cheval. — Laveuses de toutes espèces. — Tordense. — Presse à foin; etc., etc.

Assortiment complet de pièces extras à la disposition de ceux qui ont des réparations à faire à leurs machines.

Catalogues envoyés gratis.

S'adresser à :

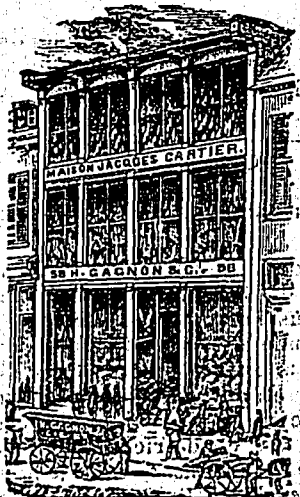
MM. CHS. T. COTÉ, & CIE.,

30, rue St-Paul et 32, rue St-André, Québec.

A VENDRE : Les meilleures ruches canadiennes à bon marché. S'adresser au Dr P. LA RUE, à St-Augustin (Comté de Portneuf).

MAISON JACQUES CARTIER

NO. 58,
Rue de la Couronne,
ST. ROCH, QUEBEC.



Rue de la Couronne,
ST. ROCH, QUEBEC.
NO. 58